

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 12489

Numéro SIREN : 880 081 153

Nom ou dénomination : 101 HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2021 sous le numéro de dépôt 34500

101 HOLDING

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 35.280.597 euros
Siège social : 144 Avenue Roger Salengro – 92370 CHAVILLE
880 081 153 RCS NANTERRE

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2020



Certifié conforme
Le Président



SASU 101 HOLDING

144 avenue Roger Salengro
92370 CHAVILLE

APE : 6420Z
Siret : 88008115300012

COMPTES ANNUELS 2020

Période du 16/12/2019
au 31/12/2020

Sommaire

Rapport de présentation des comptes	1
1. Etats de synthèse des comptes	2
Bilan	3
Compte de résultat	5
Soldes Intermédiaires de Gestion	6
2. Annexe	7
Règles et méthodes comptables	8
Faits caractéristiques	10
Notes sur le bilan	11
Notes sur le compte de résultat	17
3. Détail des comptes	18
Bilan détaillé	19
4. Liasse fiscale	21

Rapport de présentation des comptes

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à la mission qui nous a été confiée par et qui a fait l'objet de notre lettre en date du 16/12/2019, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SASU 101 HOLDING relatifs à l'exercice du 16/12/2019 au 31/12/2020.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	35 423 749
Chiffre d'affaires	247 500
Résultat net comptable	30 161

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à Paris
Le 29/03/2021

Alain Smadja
Expert Comptable

COMPTES ANNUELS 2020

Période du 16/12/2019
au 31/12/2020

Etats de synthèse des comptes

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20
ACTIF			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement	15 400	4 969	10 431
Immobilisations corporelles			
Immobilisations financières			
Participations et créances rattachées	35 280 497		35 280 497
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	35 295 897	4 969	35 290 928
Stocks			
Créances			
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 401		1 401
Divers			
Disponibilités	131 421		131 421
TOTAL ACTIF CIRCULANT	132 821		132 821
COMPTE DE REGULARISATION			
TOTAL ACTIF	35 428 718	4 969	35 423 749

Bilan

	Net au 31/12/20
PASSIF	
Capital social ou individuel	35 280 597
Résultat de l'exercice	30 161
TOTAL CAPITAUX PROPRES	35 310 758
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 405
Organismes sociaux	14 911
Etat, Impôts sur les bénéfices	5 323
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	13 500
Autres dettes fiscales et sociales	3 353
Dettes fiscales et sociales	37 087
Produits constatés d'avance	67 500
TOTAL DETTES	112 992
TOTAL PASSIF	35 423 749

Compte de résultat

	du 16/12/19 au 31/12/20 13 mois	%	Variation absolue (montant)
Produits d'exploitation			
Ventes de marchandises			
Production vendue (biens)			
Production vendue (services)	247 500	100,00	247 500
Chiffre d'affaires net	247 500	100,00	247 500
Dont à l'exportation			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Autres produits	2		2
Total produits d'exploitation	247 502	100,00	247 502
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises			
Variation de stock (m/ses)			
Achats de m.p & aut.approv.			
Variation de stock (m.p.)			
Autres achats & charges externes	16 154	6,53	16 154
Impôts, taxes et vers. assim.	1 691	0,68	1 691
Salaires et Traitements	137 500	55,56	137 500
Charges sociales	51 702	20,89	51 702
Amortissements et provisions	4 969	2,01	4 969
Autres charges	2		2
Total charges d'exploitation	212 018	85,66	212 018
RESULTAT D'EXPLOITATION	35 484	14,34	35 484
Opérations en commun			
Produits financiers			
Charges financières			
RESULTAT FINANCIER			
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	35 484	14,34	35 484
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices	5 323	2,15	5 323
BENEFICE OU PERTE	30 161		30 161

Soldes Intermédiaires de Gestion

	du 16/12/19 au 31/12/20 13 mois	%	Variation absolue (montant)
Ventes de marchandises			
Coût d'achats marchandises vendues			
MARGE COMMERCIALE			
Production vendue	247 500	100,00	247 500
Production stockée			
Production immobilisée			
PRODUCTION TOTALE DE L'EXERCICE	247 500	100,00	247 500
PROD + VENTES DE MARCHANDISES	247 500	100,00	247 500
Achats de matières premières et approv.			
Variation de stocks			
Sous-traitance directe			
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	247 500	100,00	247 500
MARGE BRUTE GLOBALE	247 500	100,00	247 500
Autres achats et charges externes	16 154	6,53	16 154
VALEUR AJOUTEE	231 346	93,47	231 346
Subventions d'exploitation			
Impôts, taxes et verst assimilés	1 691	0,68	1 691
Charges de personnel	189 202	76,45	189 202
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	40 452	16,34	40 452
Reprises s/ charges et Transferts			
Autres produits	2		2
Dot. amortissements et provisions	4 969	2,01	4 969
Autres charges	2		2
RESULTAT D'EXPLOITATION	35 484	14,34	35 484
Quote part résultat en commun			
Produits financiers			
Charges financières			
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	35 484	14,34	35 484
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
Impôts sur les bénéfices	5 323	2,15	5 323
RESULTAT DE L'EXERCICE	30 161	12,19	30 161

COMPTES ANNUELS 2020

Période du 16/12/2019
au 31/12/2020

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU 101 HOLDING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 35 423 749 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 30 161 euros.

L'exercice a une durée de 13 mois, recouvrant la période du 16/12/2019 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/03/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Création de l'entité le 16/12/2019 avec un capital de 100€ (100 actions d'une valeur nominale de 1€).

Première clôture au 31/12/2020 soit un exercice de 13 mois.

Augmentation de capital du 31/01/2020 par apport de 11.646.362 actions de la société Identicar Holding d'une valeur de 35.280.497€

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement		15 400		15 400
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles		15 400		15 400
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		35 280 497		35 280 497
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières		35 280 497		35 280 497
ACTIF IMMOBILISE		35 295 897		35 295 897

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	15 400		35 280 497	35 295 897
Apports				
Frais d'acquisition				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	15 400		35 280 497	35 295 897
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement	10 431	33,33
Frais d'augmentation de capital		
Total	10 431	

Subdivision des frais de premier établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution, d'augmentation de capital et apport de titres	10 431	0,00
Total	10 431	

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les immobilisations financières concernent uniquement une participation dans le Groupe Identicar. A chaque clôture, un test de dépréciation, basé sur la méthode des multiples de l'EBITDA, est réalisé. En cas de perte de valeur, une dépréciation est comptabilisée. A la clôture 2020, aucun indice de perte de valeur n'a été identifié.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
IDENTICAR HOLDING 92370 CHAVILLE			36,387	

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement		4 969		4 969
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles		4 969		4 969
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE		4 969		4 969

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 401 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	1 401	1 401	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	1 401	1 401	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 35 280 597,00 euros décomposé en 35 280 597 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100	1,00
Titres émis pendant l'exercice	35 280 497	1,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	35 280 597	1,00

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 16/12/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2020
Capital			35 280 597		35 280 597
Résultat de l'exercice			30 161		30 161
Total Capitaux Propres			35 310 758		35 310 758

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 112 992 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 405	8 405		
Dettes fiscales et sociales	37 087	37 087		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	67 500	67 500		
Total	112 992	112 992		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(**) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(***) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	6 600
Taxe d'apprentissage CAP	802
Formation continue CAP	756
Total	8 158

Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	67 500		
Total	67 500		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 500 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

COMPTES ANNUELS 2020

Période du 16/12/2019
au 31/12/2020

Détail des comptes

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20
ACTIF			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de premier établissement	15 400,00		15 400,00
Amortis. frais d'établissement		4 969,03	-4 969,03
	15 400,00	4 969,03	10 430,97
Immobilisations corporelles			
Immobilisations financières			
Participations et créances rattachées			
Titres de participation	35 280 497,00		35 280 497,00
	35 280 497,00		35 280 497,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	35 295 897,00	4 969,03	35 290 927,97
Stocks			
Créances			
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires			
TVA déductible s'aut.biens et sces	300,80		300,80
TVA sur factures non parvenues	1 100,00		1 100,00
	1 400,80		1 400,80
Divers			
Disponibilités			
HSBC	131 420,64		131 420,64
	131 420,64		131 420,64
TOTAL ACTIF CIRCULANT	132 821,44		132 821,44
COMPTES DE REGULARISATION			
TOTAL ACTIF	35 428 718,44	4 969,03	35 423 749,41

Bilan détaillé

	Net au 31/12/20
PASSIF	
Capital social ou individuel	
Capital souscrit-appelé, versé	35 280 597,00
	35 280 597,00
Résultat de l'exercice	30 160,67
TOTAL CAPITAUX PROPRES	35 310 757,67
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Fournisseurs	1 804,80
Fournisseurs - fact. non parvenues	6 600,00
	8 404,80
Organismes sociaux	
Sécurité sociale	4 449,00
Humanis retraite	7 794,96
Prévoyance	1 897,50
IRP Auto	769,23
	14 910,69
Etat, Impôts sur les bénéfices	
Etat - impôts sur les bénéfices	5 323,00
	5 323,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	
TVA à décaisser	13 500,00
	13 500,00
Autres dettes fiscales et sociales	
Prélèvements à la source (IR)	1 795,00
Taxe d'apprentissage CAP	802,00
Formation continue CAP	756,25
	3 353,25
Dettes fiscales et sociales	37 086,94
Produits constatés d'avance	
Produits constatés d'avance	67 500,00
	67 500,00
TOTAL DETTES	112 991,74
TOTAL PASSIF	35 423 749,41

COMPTES ANNUELS 2020

Période du 16/12/2019
au 31/12/2020

Liasse fiscale

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2021

Exercice ouvert le	16/12/2019	et clos le	31/12/2020	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal
Si PME innovantes, cocher la case				<input type="checkbox"/>
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				<input type="checkbox"/>

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:

SASU 101 HOLDING

SIRET

8	8	0	0	8	1	1	5	3	0	0	0	1	2
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Adresse du principal établissement:

144 avenue Roger Salengro

92370 CHAVILLE

Adresse du siège social :

Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées Activités des sociétés holding

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%	<input type="checkbox"/>	Bénéfice imposable à 28%	<input type="checkbox"/>	Déficit	0	
	Bénéfice imposable à 15 %	<table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>35</td><td>484</td></tr></table>	35	484	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%		
35	484						

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %

PV à long terme imposables à 19%	<input type="checkbox"/>	Autres PV imposables à 19%	<input type="checkbox"/>	PV à long teme imposables à 0%	<input type="checkbox"/>	PV exonérées art. 238 <i>quindecies</i>	<input type="checkbox"/>
----------------------------------	--------------------------	----------------------------	--------------------------	--------------------------------	--------------------------	---	--------------------------

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines	Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies A</i>	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i>	<input type="checkbox"/>	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 <i>sexdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>sepdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	<input type="checkbox"/>

4 Option pour le crédit d'impôt autre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 *quater W*

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 – Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 *quinquies C*), cocher la case

2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinques C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité

Nom et coordonnées – du prestataire (ECF):	ECF <input type="checkbox"/>	Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	Visa : CGA <input type="checkbox"/>
– du comptable : 7 EXPERTISE 31 rue Saint-Placide 75006 Paris			Tél : 01 78 09 59 80
– du conseil :			Tél :
– du CGA ou du viseur conventionné :			Tél :
– N° d'agrément :	<input type="checkbox"/>		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU 101 HOLDING

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 13

Adresse de l'entreprise 144 avenue Roger Salengro 92370 CHAVILLE

Durée de l'exercice précédent*

Numéro SIRET* 8 8 0 0 8 1 1 5 3 0 0 0 1 2

Néant

* Exercice N clos le,
31/12/2020

			Brut 1	Amortissements, provisions 2		Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	Frais d'établissement *	AB	15 400	AC	4 969	10 430
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	AL		AM		
	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
IMMobilisatIons corporelles	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	35 280 497	CV		35 280 497
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)		35 295 897	BK	4 969	35 290 927
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
	Autres créances (3)	BZ	1 400	CA		1 400
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE		
DIVERS	Disponibilités	CF	131 420	CG		131 420
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
	TOTAL (III)		132 821	CK	132 821	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif*	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		35 428 718	1A	4 969	35 423 749
	Renvois : (1) Dont droit au bail :			(3) Part à plus d'un an		CR
	Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU 101 HOLDING

Néant *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 35 280 597 ..)	DA	35 280 597
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	30 160
	Subventions d'investissement	DJ	
Autres fonds propres	Provisions réglementées *	DK	
		TOTAL (I)	35 310 757
		DL	
Provisions pour risques et charges	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
		TOTAL (II)	DO
DETTES (4)	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
		TOTAL (III)	DR
DETTE (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 404
	Dettes fiscales et sociales	DY	37 086
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	67 500
		TOTAL (IV)	112 991
	Ecart de conversion passif*	(V)	
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	35 423 749
RENOVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)}	1C	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1D	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1E	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EF	
		EG	112 991
		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU 101 HOLDING

Néant *

		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC
	Production vendue	FD		FE	FF
	biens *				FI
	services *	FG	247 500	FH	FL
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	247 500	FK	247 500
	Production stockée*				FM
	Production immobilisée*				FN
	Subventions d'exploitation				FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP
	Autres produits (1) (11)				FQ
Total des produits d'exploitation (2) (I)					1
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FR
	Variation de stock (marchandises)*				FS
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FT
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FU
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FV
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FW
	Salaires et traitements*				FX
	Charges sociales (10)				FY
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	– dotations aux amortissements* – dotations aux provisions*		FZ
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GA
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GB
Total des charges d'exploitation (4) (II)					16 154
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					1 691
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				GG
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				GH
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GI
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GJ
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GK
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GL
	Définitions positives de change				GM
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GN
					GO
					GP
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR
	Définitions négatives de change				GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
					GU
					GV
Total des charges financières (VI)					35 483
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					35 483

Désignation de l'entreprise SASU 101 HOLDING		Néant <input type="checkbox"/> *									
		Exercice N									
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA									
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB									
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC									
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD									
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE									
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF									
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG									
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH									
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)											
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)									
Impôts sur les bénéfices *		(X)									
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)											
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)											
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)											
RENOVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										
	(2) Dont	<div style="display: flex; align-items: center;"> produits de locations immobilières </div>	HY								
		<div style="display: flex; align-items: center;"> produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous) </div>	IG								
	(3) Dont	<div style="display: flex; align-items: center;"> – Crédit-bail mobilier * </div>	HP								
		<div style="display: flex; align-items: center;"> – Crédit-bail immobilier </div>	HQ								
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH								
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ								
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK								
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX								
	(6ter)	<div style="display: flex; align-items: center;"> Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) </div>	RC								
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinques D)	RD								
	(9)	Dont transferts de charges	A1								
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2									
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5										
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3									
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4									
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	<table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr> <td style="width: 15%;">facultatives</td> <td style="width: 15%; text-align: center;">A6</td> <td style="width: 15%; text-align: center;">obligatoires</td> <td style="width: 15%; text-align: center;">A9</td> </tr> <tr> <td>Dont cotisations facultatives Madelin</td> <td style="text-align: center;">A7</td> <td>Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite</td> <td style="text-align: center;">A8</td> </tr> </table>	facultatives	A6	obligatoires	A9	Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
facultatives	A6	obligatoires	A9								
Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8								
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N Charges exceptionnelles Produits exceptionnels									
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures Produits antérieurs									

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Débits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Degrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU 101 HOLDING

Néant *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		
							Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8		D9	15 400
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains				KG	KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ	KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM	KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2	KP	KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3	KS	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	KW		KX	
		Matériel de transport*			KY	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *			LE	LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH	LI		LJ	
	Avances etacomptes				LK	LL		LM	
FINANCIÈRES	TOTAL III				LN	LO		LP	
	Participations évaluées par mise en équivalence				8G	8M		8T	
	Autres participations				8U	8V		8W	35 280 497
	Autres titres immobilisés				1P	1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières				1T	1U		IV	
	TOTAL IV				LQ	LR		LS	35 280 497
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	ØH		ØJ	35 295 897
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions			Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ	DØ	15 400	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	LW		IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD	ME		MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG	MH		MI	
		Installations techniques, matériel et outilage industriels	IT		MJ	MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers	IU		MM	MN		MO	
		Matériel de transport	IV		MP	MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	MT		MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA		NB	
	Avances etacomptes		NC		ND	NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG	NH		NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU	M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX	ØY	35 280 497	ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B	2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2F		2G	
	TOTAL IV		I3		NJ	NK	35 280 497	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	ØL	35 295 897	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SASU 101 HOLDING</u>										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		CY	EL	4 969	EM		EN	4 969	
Autres immobilisations incorporelles			TOTAL II		PE	PF		PG		PH		
Terrains					PI	PJ		PK		PL		
Constructions		Sur sol propre				PM	PN		PO		PQ	
		Sur sol d'autrui				PR	PS		PT		PU	
		Inst. générales, agencements, aménagements des constructions				PV	PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels					PZ	QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles		Inst. générales., agencements, aménagements divers				QD	QE		QF		QG	
		Matériel de transport				QH	QI		QJ		QK	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				QL	QM		QN		QO	
		Emballages récupérables et divers				QP	QR		QS		QT	
		TOTAL III					QU	QV		QW		QX
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)					QN	QP	4 969	QQ		QR	4 969	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres				Colonne 5 Mode dégressif
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
TOTAL I		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Autres immob. incorporelles		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Terrains		Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
Sur sol propre		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4				
Sur sol d'autrui		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2				
Ins. gales, agenc et am. des const.		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Inst. techniques mat. et outillage		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7				
Inst. gales, agenc am. divers		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5				
Matériel de transport		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3				
Mat. bureau et inform. mobilier		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1				
Emballages récup. et divers		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
TOTAL III												
Frais d'acquisition de titres de participation		NL		NM				NO				
TOTAL IV		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général (I+II+III+IV)		NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY		Total général non ventilé (NW-NY)	NZ				
CADRE C												
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations							SP		SR			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU 101 HOLDING

Néant *

DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut		A 1 an au plus	A plus d'un an				
			1	UL	2	UM	UN			
		Créances rattachées à des participations		UP		UR	US			
		Prêts (1) (2)		UT		UV	UW			
		Autres immobilisations financières								
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux		VA						
		Autres créances clients		UX						
		Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * antérieurement constituée*) UO)		Z1						
		Personnel et comptes rattachés		UY						
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée	1 400	VB	1 400	1 400				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN						
		Divers		VP						
		Groupe et associés (2)		VC						
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR						
		Charges constatées d'avance		VS						
RENOVIS	TOTaux			VT	1 400	VU	1 400	VV		
	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
	(2)		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
			Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES	Montant brut	1	A 1 an au plus	2	A plus d'1 an et 5 ans au plus	3	A plus de 5 ans	4
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y							
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine	VG							
		à plus d'1 an à l'origine	VH							
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A							
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	8 404	8 404					
		Personnel et comptes rattachés	8C							
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	14 910	14 910					
État et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices	8E	5 323	5 323					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	13 500	13 500					
		Obligations cautionnées	VX							
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	3 353	3 353					
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J							
		Groupe et associés (2)	VI							
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K							
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *	Z2							
		Produits constatés d'avance	8L	67 500	67 500					
RENOVIS	TOTaux			VY	112 991	VZ	112 991			
	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

Désignation de l'entreprise : SASU 101 HOLDING

Néant Exercice N° clos le
31/12/2020**I. RÉINTÉGRATIONS****BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE**

WA 30 160

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WB XE XW XY I7
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ
	Réintégitations prévues à l'article 155 du CGI*				
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7 5 323

Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			I8
		{ - imposées au taux de 0 %			ZN
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			{ - Plus-values nettes à court terme		WN
			{ - Plus-values soumises au régime des fusions		WO

Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)

Réintégurations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage

Y1

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage

Y3

TOTAL I WR 35 483

II. DÉDUCTIONS**PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE**

WS

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *

WT

Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)

WU

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			WV
		{ - imposées au taux de 0 %			WH
		{ - imposées au taux de 19%			WP
		{ - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures			WW
		{ - imputées sur les déficits antérieurs			XB
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					WZ
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposables à Produit net des actions et parts d'intérêts : 2A)					XA
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					ZX

Mesures d'incitation	Dédiction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					ZY
	Majoration d'amortissement*					XD
	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5
	Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	ØV	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB

Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)

XS

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)	YI	XG
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)	YL	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)	YB	Dont déduct* exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	YH)
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)	YC	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)	YD			

Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage

Y2

III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II	XH
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	{	bénéfice (I moins II)	XI	35 483	
		déficit (II moins I)			XJ

Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*

ZL

Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*

XL

RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)

XN

35 483

XO

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

 Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)
Désignation de l'entreprise SASU 101 HOLDINGNéant *

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB	
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	ØD			- Autres réserves	ZD		
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE		
	TOTAL I	ØF			Autres répartitions	ZF		
					Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG		
					TOTAL II	ZH		
	RENSEIGNEMENTS DIVERS							
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier	(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7)	YQ	
	Engagements de crédit-bail immobilier						YR	
	Effets portés à l'escompte et non échus						YS	
	Sous-traitance						YT	
DETALS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8)	XQ	904
	Personnel extérieur à l'entreprise						YU	
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	15 242
	Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV	
IMPOTS ET TAXES	Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES)	ST	8
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	16 154
	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS)	9Z	1 691
T.V.A.	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	1 691
	Montant de la T.V.A. collectée						YY	63 000
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	2 006
	Montant brut des salaires *						ØB	137 500
DIVERS	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS	
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	
	Numéro du centre de gestion agréé *	XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 1
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG	
REGIME DE GROUPE*	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies						RH	
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.
Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SASU 101 HOLDING

Néant

Exercice ouvert le : 16/12/2019 et clos le : 31/12/2020 Durée en nombre de mois 13

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	1
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	247 500
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
	TOTAL 1	OX
		247 500

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	1
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
	TOTAL ?	QM
		1

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	15 250
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	1
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	15 252

IV | Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée

TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3

OG 232 249

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330–CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329–AC et 1329–DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329–AC et 1329–DEF)

SA	232	249
----	-----	-----

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE EV X

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois) GX 228 461

Effectifs au sens de la CVAE

Chiffres d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)

Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 225 A du CGI) **HX**

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée, ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférante à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
1

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE

31/12/2020

N° SIRET

8 | 8 | 0 | 0 | 8 | 1 | 1 | 5 | 3 | 0 | 0 | 0 | 1 | 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SASU 101 HOLDING

ADRESSE (voie)

144 avenue Roger Salengro

CODE POSTAL

92370

VILLE

CHAVILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	280 597

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Jonathan

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions 280 597

Naissance : Date N° Département Commune BOULOGNE BILLANCOURT Pays FRANCE

Adresse : N° Voie rue de la Faisanderie
Code Postal Commune PARIS Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 1 (1) Néant

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 8 8 0 0 8 1 1 5 3 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU 101 HOLDING

ADRESSE (voie) 144 avenue Roger Salengro

CODE POSTAL 92370 VILLE CHAVILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 1

Forme juridique Dénomination IDENTICAR HOLDING

N° SIREN (si société établie en France) | 841288012 % de détention 36.39

Adresse : N° 144 Voie avenue Roger Salengro

Code Postal 92370 Commune CHAVILLE Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

N° Voie

Adresse : Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

N° Voie

Adresse : Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

N° Voie

Adresse : Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

N° Voie

Adresse : Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

N° Voie

Adresse : Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

N° Voie

Adresse : Code Postal Commune Pays

101 HOLDING

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 35.280.597 euros
Siège social : 144 Avenue Roger Salengro – 92370 CHAVILLE
880 081 153 RCS NANTERRE

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 24 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt-et-un,
Le 24 juin,
A 10h,
Au siège social,

Monsieur Jonathan TUCHBANT, en sa qualité d'associé unique (ci-après l' « **Associé Unique** »), de la société **101 HOLDING**, société par actions simplifiée au capital social de 35.280.597 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 880 081 153 (ci-après la « **Société** »), a établi ainsi qu'il suit le présent procès-verbal.

L'Associé Unique déclare que les documents suivants, établis par le Président, lui ont été adressés dans le délai légal :

- Le rapport de gestion du Président sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020 ;
- Le rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Puis l'Associé Unique examine les différents points suivants de l'ordre du jour :

- Rapport de gestion du Président sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Examen des conventions réglementées visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

DECISION N°1. *Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président*

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport général du Commissaire aux comptes et du rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, **approuve** les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, à savoir, le bilan, le compte de résultat et l'annexe tels qu'ils lui ont été présentés et qui font apparaître un bénéfice de 30.161 euros.

L'Associé Unique **approuve** en conséquence les opérations traduites dans ces comptes et/ou résumées dans ce rapport.



En conséquence, l'Associé Unique **donne** quitus entier et sans réserve au Président, de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DECISION N°2. *Affectation du résultat*

L'Associé Unique **décide** d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 30.161 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice 30.161 euros

Affectation

- Au compte « *Réserve légale* » 1.508 euros
- Nouveau solde du compte « Réserve légale »* 1.508 euros
- Distribution de dividendes 28.653 euros

Soit un dividende par action de 0,00081 euros, dont la mise en paiement sera réalisée ce jour.

Rappel des dividendes distribués

L'Associé Unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, **rappelle** qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents, étant précisé que celui-ci constituait le premier exercice social de la Société.

DECISION N°3. *Conventions réglementées*

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, en **prend acte** purement et simplement.

DECISION N°4. *Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités*

L'Associé Unique **confère** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

* * *

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.



L'Associé Unique
Jonathan TUCHBANT

101 HOLDING

S.A.S.U au capital de 35 280 597 €

144 Avenue Roger Salengro
92370 CHAVILLE
RCS : NANTERRE B 880 081 153

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2020

101 HOLDING

S.A.S.U au capital de 35 280 597 €

144 Avenue Roger Salengro
92370 CHAVILLE
RCS : NANTERRE B 880 081 153

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2020**

A l'associé unique de la société 101 HOLDING,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 101 HOLDING relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Immobilisations financières

La direction de votre société est amenée à effectuer des tests de pertes de valeurs sur les actifs financiers et à formuler des hypothèses qui peuvent, le cas échéant, affecter les montants figurant dans les états financiers et les notes qui les accompagnent.

La détermination de la valeur d'inventaire des titres de participations procède de ces évaluations.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la direction, décrite dans la note « Immobilisations financières » de l'annexe ; et sur la base des éléments transmis nous nous sommes assurés de la pertinence de cette méthode.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

DAUGE FIDELIANCE
Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale de Paris

Julien LE GUEN

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20
ACTIF			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement	15 400	4 969	10 431
Immobilisations corporelles			
Immobilisations financières			
Participations et créances rattachées	35 280 497		35 280 497
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	35 295 897	4 969	35 290 928
Stocks			
Créances			
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 401		1 401
Divers			
Disponibilités	131 421		131 421
TOTAL ACTIF CIRCULANT	132 821		132 821
COMPTE DE REGULARISATION			
TOTAL ACTIF	35 428 718	4 969	35 423 749

Bilan

	Net au 31/12/20
PASSIF	
Capital social ou individuel	35 280 597
Résultat de l'exercice	30 161
TOTAL CAPITAUX PROPRES	35 310 758
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 405
Organismes sociaux	14 911
Etat, Impôts sur les bénéfices	5 323
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	13 500
Autres dettes fiscales et sociales	3 353
Dettes fiscales et sociales	37 087
Produits constatés d'avance	67 500
TOTAL DETTES	112 992
TOTAL PASSIF	35 423 749

Compte de résultat

	du 16/12/19 au 31/12/20 13 mois	%	Variation absolue (montant)
Produits d'exploitation			
Ventes de marchandises			
Production vendue (biens)			
Production vendue (services)	247 500	100,00	247 500
Chiffre d'affaires net	247 500	100,00	247 500
Dont à l'exportation			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Autres produits	2		2
Total produits d'exploitation	247 502	100,00	247 502
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises			
Variation de stock (m/ses)			
Achats de m.p & aut.approv.			
Variation de stock (m.p.)			
Autres achats & charges externes	16 154	6,53	16 154
Impôts, taxes et vers. assim.	1 691	0,68	1 691
Salaires et Traitements	137 500	55,56	137 500
Charges sociales	51 702	20,89	51 702
Amortissements et provisions	4 969	2,01	4 969
Autres charges	2		2
Total charges d'exploitation	212 018	85,66	212 018
RESULTAT D'EXPLOITATION	35 484	14,34	35 484
Opérations en commun			
Produits financiers			
Charges financières			
RESULTAT FINANCIER			
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	35 484	14,34	35 484
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices	5 323	2,15	5 323
BENEFICE OU PERTE	30 161		30 161

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU 101 HOLDING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 35 423 749 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 30 161 euros.

L'exercice a une durée de 13 mois, recouvrant la période du 16/12/2019 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/03/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Création de l'entité le 16/12/2019 avec un capital de 100€ (100 actions d'une valeur nominale de 1€).

Première clôture au 31/12/2020 soit un exercice de 13 mois.

Augmentation de capital du 31/01/2020 par apport de 11.646.362 actions de la société Identicar Holding d'une valeur de 35.280.497€

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement		15 400		15 400
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles		15 400		15 400
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		35 280 497		35 280 497
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières		35 280 497		35 280 497
ACTIF IMMOBILISE		35 295 897		35 295 897

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	15 400		35 280 497	35 295 897
Apports				
Frais d'acquisition				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	15 400		35 280 497	35 295 897
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement	10 431	33,33
Frais d'augmentation de capital		
Total	10 431	

Subdivision des frais de premier établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution, d'augmentation de capital et apport de titres	10 431	0,00
Total	10 431	

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les immobilisations financières concernent uniquement une participation dans le Groupe Identicar. A chaque clôture, un test de dépréciation, basé sur la méthode des multiples de l'EBITDA, est réalisé. En cas de perte de valeur, une dépréciation est comptabilisée. A la clôture 2020, aucun indice de perte de valeur n'a été identifié.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
IDENTICAR HOLDING 92370 CHAVILLE	32 006 578	37 216 391	36,39	15 006 973

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	35 280 497	35 280 497			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement		4 969		4 969
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles		4 969		4 969
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE		4 969		4 969

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 401 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	1 401	1 401	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	1 401	1 401	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 35 280 597,00 euros décomposé en 35 280 597 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100	1,00
Titres émis pendant l'exercice	35 280 497	1,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	35 280 597	1,00

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 16/12/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2020
Capital			35 280 597		35 280 597
Résultat de l'exercice			30 161		30 161
Total Capitaux Propres			35 310 758		35 310 758

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 112 992 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 405	8 405		
Dettes fiscales et sociales	37 087	37 087		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	67 500	67 500		
Total	112 992	112 992		
(*) Intérêts capitalisés au cours de l'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	6 600
Taxe d apprentissage CAP	802
Formation continue CAP	756
Total	8 158

Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	67 500		
Total	67 500		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 500 euros

Honoraire des autres services : 0 euros